



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 1^{er} Février 2022

Procès-Verbal N° 542

CARNET NOIR :

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances à Elisabeth BELOT
(Responsable Administrative du District) et à sa famille suite au décès de sa
maman.

Communiqué – Télétravail

Nous vous informons qu'à titre exceptionnel pour cette semaine 5 (du 31 janvier au 4 février)
l'équipe administrative sera en télétravail.

Veillez noter : pendant les périodes de télétravail, la permanence téléphonique ne sera pas
assurée. Merci de privilégier les mails

TRESORERIE

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 10 Janvier 2022

ASPTT 1 CIENTA11

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 30 Janvier 2022

ASIEG 2 D2 C
DEUX ROCHERS 2 D4 A

VEZERONCE 3 D4 D
BOURGOIN ASP 2 D5 E
VOUREY FEMA11 D2
G ARTAS CHA NORD DAU 2 FEMA8D2
CHIRENS U20 D2
TIGNIEU U17D3 C

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U13

Amende 32 €

Du 29 Janvier 2022

SURE 2 CHAL U13 FEST

TRESORERIE DE DISTRICT
CLUBS NON A JOUR DE TRÉSORERIE AU 17 JANVIER 2022

17-3 – Procédures et Sanctions :

- a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non-régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Le club ci-dessous se voit retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 Janvier 2022

536496 ECHIROLLES SURIEUX

TRESORERIE DE LIGUE

Nous vous informons qu'à partir de ce jour les informations concernant la Trésorerie de Ligue seront consultables exclusivement sur le PV de Ligue.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr

Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr